



Protection des assurés Canadiens
– Assuris est là pour vous.

À propos d'Assuris

Fondée en 1990, Assuris, avec le soutien de l'industrie, veille au bien-être financier des Canadiens. Les assurés peuvent se sentir en sécurité en sachant que le Canada a un secteur des services financiers solide et bien réglementé.

Assuris est désignée par le ministère fédéral des Finances en vertu de la Loi sur les compagnies d'assurance du Canada. Assuris est reconnue par l'Autorité des marchés financiers comme l'organisme d'indemnisation dont les membres sont des assureurs de personnes à charte du Québec. Assuris travaille en partenariat avec les autorités de contrôle fédérales, provinciales, et territoriales.

En tant que société financée par l'industrie, Assuris dispose de la capacité financière nécessaire pour faire face à toute faillite.

Si vous avez une assurance vie et santé auprès d'une compagnie membre, vous avez déjà la protection d'Assuris!

Pour en savoir plus sur Assuris et sa protection, visitez <https://assuris.ca/fr>.

Assuris

250, rue Yonge
Bureau 3110, C. P. 23
Toronto (Ontario) M5B 2L7
Courriel : info@assuris.ca

Cette brochure ne constitue pas une description complète d'Assuris et de sa protection.

Compagnies membres

Toute compagnie d'assurance vie et santé autorisée à pratiquer des opérations d'assurance au Canada est tenue, par les autorités de contrôle fédérales, provinciales et territoriales, de devenir membre d'Assuris en vertu de la Loi sur les sociétés d'assurances du Canada. Les sociétés de secours mutuel et les entreprises de services médicaux prépayés peuvent choisir de devenir membre d'Assuris. Les compagnies membres ne peuvent pas mettre fin à leur adhésion tant qu'elles exercent des activités commerciales actives au Canada.

La liste complète des compagnies membres est disponible sur notre site Web.

Vous êtes protégé

Les assurés canadiens peuvent avoir l'esprit tranquille car Assuris est présente tout au long du processus judiciaire pour représenter leurs intérêts.

Dans le cas peu probable où une compagnie membre fait faillite, le tribunal déclarera la compagnie insolvable et nommera un liquidateur. En tant qu'assuré, vos droits sont hautement protégés par le tribunal. En règle générale, le liquidateur nommé par le tribunal reprendra les activités de la compagnie en faillite et cherchera à transférer les polices à une compagnie stable où les prestations des assurés continueront d'être honorées jusqu'aux niveaux de protection d'Assuris.

Protection de votre assurance vie et santé

Assuris est la société à but non lucratif chargée de protéger les assurés canadiens en cas de faillite de leur compagnie d'assurance vie et santé.

Protection offerte aux assurés

Assuris est la société indépendante à but non lucratif chargée de protéger les assurés canadiens en cas de faillite de leur compagnie d'assurance vie et santé. Si vous êtes citoyen ou résident canadien et que vous avez souscrit une police auprès d'une compagnie d'assurance vie et santé membre, vous êtes automatiquement protégé par Assuris.

La protection d'Assuris s'applique séparément à toutes les polices individuelles et collectives :

Assurances

- ✓ Vie
- ✓ Frais médicaux
- ✓ Maladies graves
- ✓ Invalidité
- ✓ Soins de longue durée
- ✓ Rente en capitalisation
- ✓ Rente en service
- ✓ Fonds distincts
- ✓ Instruments de placement enregistré – REER / FERR / CELI

Les niveaux de protection par garantie sont les suivants :

Garanties	Protection d'Assuris
Capital décès	1 000 000 \$
Frais médicaux	250 000 \$
Revenu mensuel	5 000 \$ / mois
Investissements / Épargne : <ul style="list-style-type: none">• Valeur de rachat• Valeur capitalisée• Garantie sur les fonds distincts	100 000 \$

ou 90 %, si cette somme est supérieure



Protecting your life and health insurance

Assuris is the not for profit organization that protects Canadian policyholders if their life and health insurance company fails.

About Assuris

Founded in 1990, Assuris, with the backing of the industry, safeguards the financial well-being of Canadians. Policyholders can feel secure in knowing that Canada has a strong well-regulated financial services sector.

Assuris is designated by the federal Minister of Finance under the Insurance Companies Act of Canada. Assuris is recognized by the Autorité des marchés financiers (AMF) as the compensation body whose members are Quebec-chartered life insurers. Assuris works in partnership with the federal, provincial, and territorial regulators.

As an industry funded organization, Assuris has the financial capacity to deal with any failure.

If you have life and health insurance from a member company, you already have Assuris protection!

Learn more about Assuris and its protection at www.assuris.ca.

Assuris
250 Yonge Street
Suite 3110, P.O. Box 23
Toronto, ON M5B 2L7
Email: info@assuris.ca

This brochure is not intended to be a complete description of Assuris and its protection.

Member companies

Every life and health insurance company authorized to sell insurance in Canada is required, by the federal, provincial, and territorial regulators, to become a member of Assuris under the Insurance Companies Act of Canada. Fraternal benefit societies and prepaid medical services companies can opt to become a member of Assuris. Member companies cannot terminate their membership as long as they have active business in Canada.

A complete list of member companies can be found on our website.

You are protected

Canadian policyholders can have peace of mind because Assuris is present throughout the court process representing their interest.

In the unlikely event that a member company fails, the court will declare the company insolvent and will appoint a liquidator. As a policyholder your rights are highly protected by the court.

Typically, the court-appointed liquidator will take over the operations of the failed company and will seek to transfer the policies to a stable company where the policyholder benefits will continue to be honoured up to Assuris' protection levels.

Protecting Canadian policyholders
– Assuris has your back.

Policyholder protection

Assuris is the independent not for profit organization that protects Canadian policyholders if their life and health insurance company fails. If you are a Canadian citizen or resident and you purchased a policy from a member life and health insurance company, you are automatically protected by Assuris.

Assuris' protection applies separately to all individual and group policies:

- ✓ Life insurance
- ✓ Health expenses
- ✓ Critical illness
- ✓ Disability income
- ✓ Long Term Care
- ✓ Accumulation annuities
- ✓ Payout annuities
- ✓ Segregated funds
- ✓ Registered investment vehicles – RRSP / RRIF / TFSA

The guaranteed levels of protection by policy benefit are as follows:

Benefits	Assuris Protection	
Death Benefit	\$1,000,000	or 90%, whichever is higher
Health Expense	\$250,000	
Monthly Income	\$5,000/month	
Investments / Savings: <ul style="list-style-type: none"> • Cash Value • Accumulated Value • Segregated Fund Guarantee 	\$100,000	